

**Présentation de la programmation 2023 – Politique de la Ville par Léa DUCHATEL –
Responsable du service social et politique de la Ville.**

Intronisation du Conseil Municipal des Jeunes

1. Personnel

- 1.1. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – agent d'accueil social
- 1.2. Création d'un emploi permanent attaché – chargé de développement territorial
- 1.3. Création d'un emploi permanent attaché – Directeur administratif, financier et affaires générales
- 1.4. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – auxiliaire de puériculture de classe normale
- 1.5. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – adjoint technique
- 1.6. Modification du tableau des effectifs

2. Finances

- 2.1. Rapport d'orientations budgétaires
- 2.2. Demande de subvention DSIL pour la rénovation énergétique de bâtiments communaux (Etat)
- 2.3. Mise en location du garage rue Chevray
- 2.4. TVA camping
- 2.5. Garantie d'emprunt pour Promocil

Conventions

- Conventions entre le Département et la ville du Quesnoy pour la création de cheminements piétons et à leur entretien ultérieur de long des RD934 et RD2934

Questions diverses